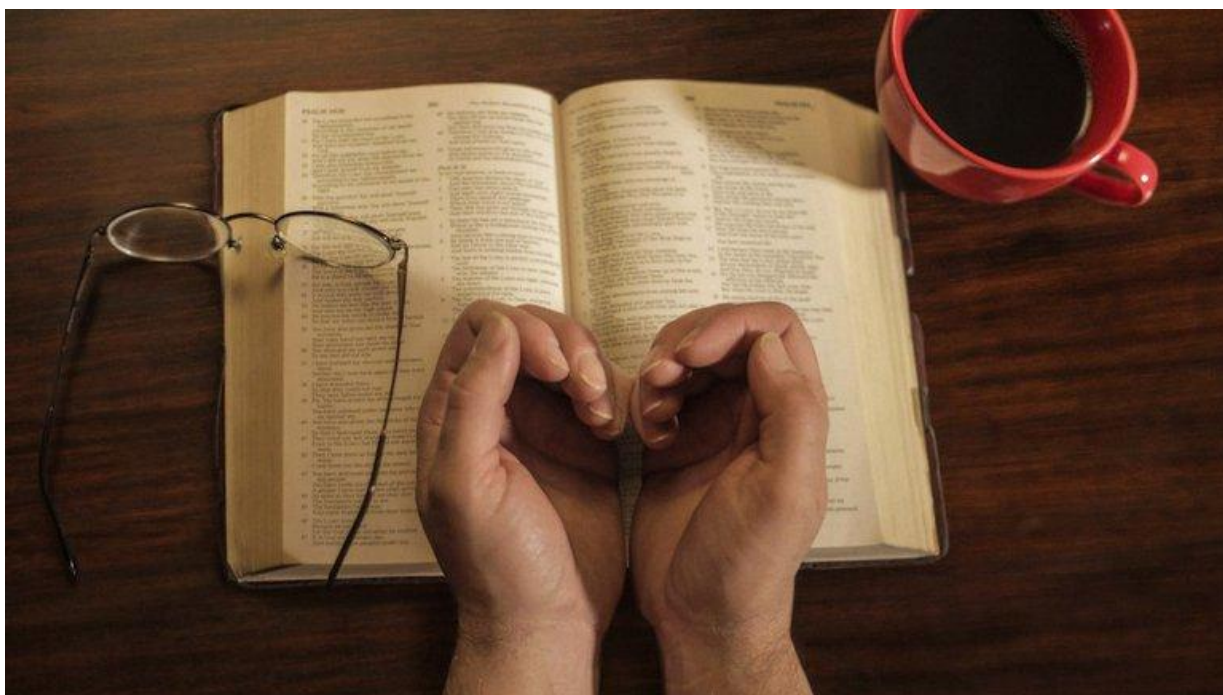


Les trois niveaux d'épreuve (1)



“

" Si tu es fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains "

Matthieu 4.3

La Bible dit : " Jésus fut emmené par l'Esprit dans le désert, pour être tenté par le diable " ([Matthieu 4.1](#)). Cela semble, pour Dieu, être la procédure habituelle. Pourquoi ? Dieu est un bon général. Avant de vous envoyer au combat, il vous met dans un centre d'entraînement.

“Lorsque vous serez convaincu que Dieu pourvoira à vos besoins matériels, vous pourrez mettre les choses spirituelles en premier dans votre vie.”

Imaginez le tableau. Après un réveil à l'aube, vous parcourez des kilomètres avec un sac à dos et rampez sous des barbelés au son des balles sifflant au-dessus de votre tête. Vous recevez des ordres de supérieurs que vous ne connaissez pas et que vous n'aimez peut-être pas. Mais si vous réussissez le test, vous pouvez porter l'uniforme.

Dieu a conduit son Fils à devoir affronter, dès le commencement de son ministère, trois niveaux d'épreuve. Vous aussi les connaîtrez. Observons la première épreuve, celle du pain. Jésus avait-il besoin de pain ? Oui, car il n'avait pas mangé depuis quarante jours. Mais il savait qu'il avait besoin plus encore de nourriture spirituelle. C'est pourquoi il a répondu à Satan : " L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu " ([Matthieu 4.4](#))

Lorsque vous serez convaincu que Dieu pourvoira à vos besoins matériels, vous pourrez mettre les choses spirituelles en premier dans votre vie. Sinon, vous penserez que c'est à vous de vous en occuper, et vous vivrez dans la crainte et non par la foi. Dieu ne désire pas que vous viviez ainsi. " Cherchez premièrement son royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par-dessus " ([Matthieu 6.33](#))

Une pensée pour aujourd'hui

Votre inquiétude révèle un manque de confiance en Dieu. En revanche, si vous comptez sur Dieu, vous ne serez pas inquiet. À vous de choisir !

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



3712 PARTAGES

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - www.paroledujour.com - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : contact@paroledujour.com.